

Image not found or type unknown



Faux et usage de faux arnac et détournement de fond

Par **tophy1**, le **25/01/2010** à **19:40**

Bonjour,
mon exe femme , a fait des emprunts en mon nom et signer a ma place , ainsi que plusieurs crédits à la consommation style (cetelem, fides) toujours en mon nom et signé a ma place .
esce vrai , que si l'argent de ces emprunts est passé par le compte commun du couple , je n'ai aucun recours contre mon ex femme ?